

LA BIENTRAITANCE

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DANS LEURS DEMARCHES

Formation de 3 jours, soit 21 heures, précédée par 1 journée de formation initiale de terrain

Comme énoncé dans les recommandations de la Secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité, Valérie Létard, la bientraitance se doit d'être au coeur du dispositif de prise en charge des personnes vulnérables en établissements de soins et d'hébergement.

Les personnels de ces établissements se sentent parfois démunis, notamment lorsqu'ils travaillent en équipe réduite ou prennent conscience qu'ils possèdent peu de connaissances approfondies sur « les bonnes attitudes, les bons mots et les bons gestes » qui permettraient de garantir la bientraitance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer et maintenir les conditions de la bientraitance par une :

- Motivation durable
- Expression de la créativité et de l'Intelligence Adaptative
- Gestion du stress
- Gestion de l'agressivité

PROFESSIONNELS CONCERNES

Médecin, cadre de santé, infirmier, aide-soignant, agent de service et tout autre professionnel en établissement de soins et d'hébergement.

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis particulier pour cette formation.

APPROCHE PEDAGOGIQUE

La démarche novatrice de l'IME facilite l'acquisition durable des connaissances et une évolution positive en faveur des conditions, des attitudes et des gestes de bientraitance.

La pédagogie déployée permet aux participants d'étendre leurs compétences techniques et leurs qualités humaines et de modifier leur comportement de façon durable.

• Contextualisation

Explication par les participants du contexte dans lequel ont eu lieu les situations observées par le consultant-formateur lors de la formation initiale de terrain.

• Interactivité

Retour d'expérience et discussion autour de photos et vidéos réalisées lors de cette formation initiale de terrain.

Jeux de rôles dynamiques permettant à chacun d'endosser les différents rôles (soignant / soigné / observateur).

- **Application** par le consultant-formateur des outils développés par l'IME

PROGRAMME

Introduction

- Valorisation des actions en faveur de la bientraitance.

Définition de la bientraitance

- Reconnaissance, bienveillance, sollicitude, empathie...

Respect des droits et de la citoyenneté du résident

- Connaître et approfondir les notions de droits, obligations et devoirs des résidents.

Les modes de communication dans les relations entre les professionnels, les patients (ou résidents) et leur entourage

- Explorer et analyser le rôle de l'écoute et de la communication verbale et non-verbale dans la démarche de création des relations « bientraitantes ».

Développer et maintenir l'autonomie de la personne

- Evaluer l'importance du développement de l'autonomie et étudier les moyens de mise en œuvre.

Gestion des motivations

- Continuer à motiver les équipes pour qu'elles restent dans une démarche bientraitante.
- Accompagner les professionnels démotivés, souffrant d'être moins bientraitants qu'ils ne le souhaiteraient.

Gestion du stress professionnel pour garantir la bientraitance

- Définir le stress et comprendre les différents états émotionnels, cognitifs et comportementaux associés.
- Identifier les facteurs externes de stress, notamment le déséquilibre entre les exigences et les moyens.
- Favoriser l'adaptation et la souplesse dans l'application de certaines exigences.
- Apprendre à diminuer la réceptivité individuelle au stress.

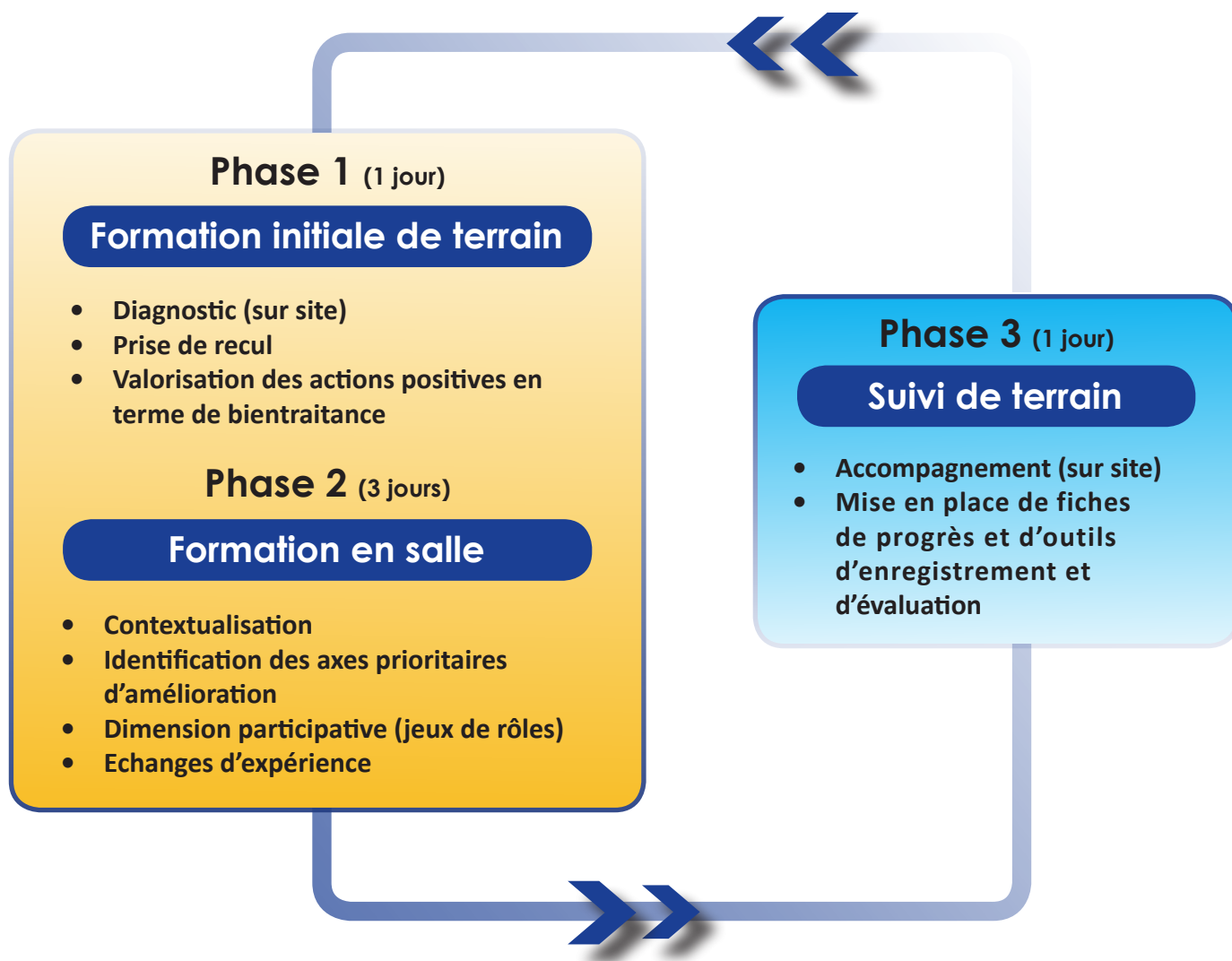
Prise en charge de l'agressivité pour préserver la bientraitance

- Distinguer les raisons et les manifestations de l'agressivité défensive et offensive.
- Savoir prévenir certaines agressivités.
- Savoir communiquer et se faire respecter dans un rapport de forces.

LA BIEN TRAITANCE

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DANS LEURS DEMARCHES

Formation de 3 jours, soit 21 heures, précédée par 1 journée de formation initiale de terrain



CONSULTANTS-FORMATEURS

Docteurs en médecine,
Psychologues cliniciens,
Experts en communication, développement personnel et professionnel.

ETHIQUE

Nous nous engageons en faveur de la confidentialité des informations partagées par les participants.

Nous ne sommes jamais intrusifs et nous respectons la personnalité de chaque participant.

Nous créons des rapports de confiance et d'authenticité favorisant les échanges.

Enfin, nous garantissons l'anonymat des personnes acceptant d'être filmées ou photographiées.

CONTACT

Aurélien DUFOR

aurelie.dufour@ime.fr

Tél. : 01 44 82 92 06 – 06 37 98 51 08

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE L'IME

L'IME est enregistré auprès de la Préfecture de Paris sous le numéro 11.75.13.36.875. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

